

Lettre ouverte du Maire à la population

Nous sommes aujourd'hui en 2023 et donc à mi-mandat.

Depuis le début de cette mandature, l'exercice ne m'a pas été facilité par une pression constante notamment par les élus de l'opposition et leur petite main distribuant de fallacieux tracts.

Si on peut considérer ces actions comme étant le jeu de la vie politique, je regrette sincèrement que la construction ensemble ne soit pas la priorité de tous.

Mais si aujourd'hui je souhaitai m'exprimer à travers cette lettre ouverte c'est qu'un cap a été franchi par un(e) très courageux(se) individu €, opposé(e) ou critiquant la politique et les projets menés par la majorité, et donc à ma personne en tant que maire et premier représentant de cette équipe.

Je dis très courageux(se) car une lettre anonyme est arrivée sur le bureau de Madame la procureure de la République en décembre 2022.

Le contenu exact reste encore inconnu.

J'ai appris l'existence d'une enquête sur moi, sans être égocentrique, et bien qu'officiellement il s'agit d'une enquête sur l'ambiance dans notre commune, début mars 2023 quand des membres démissionnaires du conseil municipal et un membre de l'opposition ont été auditionnés par les gendarmes de la brigade de recherches de Largentière.

La machine s'emballe, les rumeurs enflent et je commence à entendre que je suis à l'origine même des auditions, que j'oriente les gendarmes vers l'audition de certaines personnes.

On marche sur la tête !

J'essaye de prendre de la hauteur, de la distance pour ne pas réagir à chaud, c'est ma marque de fabrique et je sais qu'on me critique assez sur cette pratique. Mais c'est comme ça, je ne réagis pas à chaud sur des dossiers de cette importance.

En entrant dans la vie politique locale, je ne pensais pas que la désillusion pouvait atteindre un niveau aussi bas : une lettre anonyme !

Nous sommes donc dans une période de lettres anonymes, de dénonciations sans preuve, de calomnies ou de diffamations ?

J'apprends ici et là que les auditions s'accroissent sans toutefois être informé officiellement d'une enquête sur le village.

On va chercher les élus, les agents en fonction et ceux qui ne sont plus en fonction, des personnes lambda avec qui j'ai pu être en conflit, tout ça pour savoir quelle est l'ambiance au sein de la municipalité, pour savoir si je n'exerçai pas une pression psychologique pouvant expliquer les démissions d'élus et de personnes au sein de différentes associations.

Devant l'emballage de la machine, j'ai sollicité en avril un rendez-vous avec la brigade de recherches pour avoir de plus amples informations et surtout pour avoir des éléments officiels et factuels.

Rendez-vous a été pris pour le 24 avril 2023.

Face à moi, trois gendarmes de la Brigade de recherches qui m'expliquent que suite à cette lettre anonyme, Madame la procureure de la République a ordonné une enquête sur la commune. J'ai pu exprimer mon étonnement quant à cette enquête basée sur une simple lettre anonyme.

Mais au bout d'une heure de discussions, je suis reparti avec mes questions.

Au cours de ces trois derniers mois, les auditions se sont amplifiées avec je pense plus d'une quarantaine de personnes sollicitées.

Et enfin le lundi 12 juin, ce fut à mon tour d'être auditionné, je suis l'avant dernier *a priori*.

Les questions restent floues : quels sont vos relations avec les élus, les agents et les concitoyens.

Vaste sujet de philosophie en ces temps de baccalauréat !

On pourrait rire de cette enquête, si elle ne prenait pas une telle ampleur, si elle ne nuisait pas à mon image d' élu, à mon intégrité et à ma vie privée.

Je suis néanmoins très serein quant à la suite de cette enquête car je ne vois pas ce qui pourrait être pénalement condamnable dans mes actions.

Au final, je ne connaîtrai peut-être même pas le résultat de cette enquête qui aura coûté très chère aux contribuables avec la mobilisation de plusieurs gendarmes sur le premier semestre 2023.

Et je ne sais même pas si l'enquête est clôturée.

Mon incompréhension est totale sur cette enquête que je considère à charge. Je ne m'interdis pas d'entreprendre une action en justice pour laver mon honneur et pour connaître en substance la teneur de cette lettre anonyme.

Cette affaire va laisser des traces car elle est non seulement incompréhensible mais surtout inacceptable.

Malgré cette énième tentative de déstabilisation, je reste présent. Je ne ferai pas parti de 1 293 maires qui ont démissionné à ce jour depuis les élections de 2020 sur les 34 888 maires, avec une moyenne de 40 par mois.

Si la démocratie est une belle conception de la vie commune sur un territoire, il est bien dommage qu'elle soit salie par certains ou certaines avec une simple lettre anonyme.

Ce n'est pas une lettre anonyme qui va me déstabiliser, mais je tenais aujourd'hui à faire un point pour faire taire toutes les folles rumeurs sur ce dossier.

Mon bureau est constamment ouvert à la population et elle ne s'y trompe pas, pas une semaine sans un rendez-vous avec une ou un administré(e).

Cette relation entre élu et citoyens sera de mise jusqu'en 2026.

Mon équipe a été élue avec près de 60 % des voix et un taux de participation de plus de 67 % des inscrits.

Je ne décevrais donc pas les électeurs qui nous ont fait confiance, je ferai tout pour rester jusqu'en 2026, soyez rassuré.

Et j'invite mes détracteurs à oser franchir le pas de la porte de la mairie, car je ne mords pas, pour me faire part de leur mécontentement au lieu d'une nauséabonde lettre anonyme ...

Nota bene : Depuis la lecture de cette lettre ouverte, la brigade de recherches de la Largentière m'a informé que Madame la Procureure classait sans suite ce dossier.

Nicolas CLEMENT
Maire de Saint-Alban-Auriolles

